



CONCOURS ITRF 2018 | DESCRIPTIF DU POSTE

FONCTION	Responsable de site
Bap - Emploi type Referens	BAP G - G3A45 - Chef-fe d'exploitation de maintenance des bâtiments
Catégorie - Corps	Catégorie A - ASI
Nature	Interne
Localisation du poste	Muséum national d'histoire naturelle Jardin Jean-Henri Fabre (84), jardin botanique exotique de Menton(06).

Description détaillée du poste

Activités :

Placé sous l'autorité directe du directeur des Jardins botaniques, le/la titulaire du poste est affecté(e) à un site du Muséum en province, ouvert au public. Il prend en charge la gestion du patrimoine immobilier et de son personnel.

Le / la titulaire du poste a pour mission de :

- Gérer :
 - les ressources humaines.
 - les ressources financières.
 - les collections vivantes ou inertes.
 - l'accueil du public, de la boutique et de la caisse
- Veiller à l'entretien des jardins et de ses cultures
- Veiller à l'entretien des bâtiments (demande de devis, suivi des travaux)
- Faire respecter les consignes d'hygiène et de sécurité
- Développer l'action culturelle du site (événements, expositions, conférences,...)
- Développer la communication, solliciter et accueillir les médias.
- Développer les actions pédagogiques et de médiation
- Tenir informer régulièrement sa hiérarchie et relayer l'ensemble des informations entre l'administration centrale et le site.
- Assurer les relations avec les partenaires locaux

Compétences ou connaissances particulières souhaitées :

- Compétences en management et en gestion financière
- Expérience confirmée de services de jardins
- Sens des responsabilités
- Sens des priorités
- Autonomie dans le travail
- Sens du contact

Environnement et contexte de travail :

- *Contexte de travail :*

Encadrement :

- Encadrement direct : 3 à 5 personnes + contrats courts.
- Encadrement indirect : Stagiaires



- *Relations professionnelles :*

En interne : Toutes les directions ou services du Muséum.

En externe : Associations, administrations, entreprises, journalistes, enseignants, artistes, représentants des collectivités territoriales...

- *Horaires et conditions de travail :*

Horaires de travail : 35h35 / semaine, 7h07/ jour

Possibilité de réunions tardives, astreintes de week-end, déplacements sur Paris 2 ou 3 fois par an.

Lieux de travail : Jardin J-H Fabre ou Jardin botanique exotique de Menton.